

Compte rendu de la réunion du 22 novembre 2018

Ordre du jour:

- Approbation du Procès verbal du CDAS du 19 juin 2018
- Compte Rendu D'activité de la Délégation 93 pour l'année 2018
- Projet d'Actions Locales en 2019
- Questions Diverses.

1) Approbation du Procès Verbal du CDAS du 19 juin 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des organisations syndicales.

2) Compte Rendu d'activité de la Délégation du 93 pour l'année 2018

Divers points ont été présentés par la déléguée départementale de l'action sociale Mme Rouvelin :

- La mini-colonie de la Toussaint s'est bien déroulée et les premiers retours sont positifs.
- L'action Bayard Presse touche à sa fin
- Les sorties libres comme celle de Deauville au mois de juillet ne seront pas reconduits car certains agents ne sont pas présentés au retour sans prévenir les accompagnateurs.
- L'arbre de Noël 2018. Cette année, le Secrétariat Général a imposé les chèques cadeaux dématérialisés, ce qui a posé problème, car les agents n'avaient pas la procédure pour les rematérialisés, la CGT dénonce ce procédé de la part du Secrétariat Général.
- Le spectacle de Noël aura lieu le 12 décembre au Grand Rex à Paris, à cette occasion, un appel est fait aux organisations syndicales, pour l'aide à la distribution des confiseries.
- L'intégralité du budget dévolu aux sorties n'ayant pas été consommées, de nouvelles propositions de sorties ont été faites lors du CDAS qui auront lieu en 2019.
- Une journée sur le thème du parfum avec un déjeuner, un atelier du Parfumeur et la visite du musée du parfum. Cette sortie est programmée sur deux samedis, le 19 et 26 janvier 2019 pour deux groupes de 40 agents.
- Un ballet « le Lac des Cygnes » au Palais des Congrès, le 02 février pour 150 agents. Ces propositions ont été approuvées à l'unanimité.

En 2019, le budget sera quasiment le même que celui de 2018.

- Mme Rouvelin a abordé la question de l'augmentation du nombre de consultations de la psychologue et de l'avocat, ce qui a été approuvé à l'unanimité car c'est une demande des agents.
- Les actions suivantes sont approuvées par l'ensemble des organisations syndicales pour 2019 : les consultations de la psychologue et de l'avocat, la mise en place d'une mini-colonie de vacances à la Toussaint et les chèques Amitiés-Finances.
- La délégation du 93 a été retenue par l'EPAF pour un séjour Ballan-Miré, il concernera les actifs et les retraités, et se déroulera du 21 au 28 septembre 2019.
- En ce qui concerne l'Arbre de Noël 2019, quatre prestataires se sont fait connaître. Sur les quatre choix proposés, la CGT ainsi que les autres organisations ont opté pour le spectacle « l'Arche de Noël » qui aura lieu le mercredi 11 décembre 2019 au Parc des Expositions de Villepinte. Ce prestataire a remporté le marché.

4) Question Diverse

La CGT est intervenue sur le choix du restaurant collectif de Villepinte qui étaient soulevés par les agents du site, la réponse de Mme Rouvelin est qu'elle a lancé une enquête à ce sujet et n'a pas eu de retour des agents fréquentant la cantine de Villepinte.